

Courrier

du médecin vaudois

— Revue de la Société vaudoise de médecine

A photograph of a white lab coat, likely a doctor's, which is heavily stained with brown, irregular marks, possibly blood or bodily fluids. A blue stethoscope is tucked into the left breast pocket. The background is dark, making the white coat stand out.

***Pourquoi
tant de haine ?***

Ouverture et reprise d'un cabinet médical

Le séminaire est destiné aux médecins sur le point d'ouvrir ou de reprendre un cabinet médical.

Contenu: **Business plan** (préparation du plan de financement et crédit d'exploitation, financement par la banque), **Aménagement** (implantation, projet et concept d'aménagement, choix du mobilier, budget), **Estimation d'un cabinet** (inventaire et goodwill), **Administration d'un cabinet médical** (dans le cabinet, par la banque), **Assurances** (toutes les assurances à l'intérieur et autour du cabinet), **Passage du statut de salarié à celui d'indépendant et fiscalité**.

Documentation: Basé sur une check-liste pour l'ouverture d'un cabinet médical, le classeur remis à chaque participant contient toutes les informations utiles pendant et après le séminaire.

Gratuit pour les membres FMH

Les coûts sont pris en charge par divers sponsors (voir www.fmhservices.ch).

K20 Séminaire	Je 11 mars 2010	Lausanne	13 h 30 – 18 h 00	World Trade Center
K21 Séminaire	Je 10 juin 2010	Neuchâtel	17 h 00 – 21 h 30	Lobby du stade de la Maladière
K22 Séminaire	Je 02 septembre 2010	Genève	13 h 30 – 18 h 00	Ramada Park Hôtel
K23 Séminaire	Je 18 novembre 2010	Lausanne	17 h 00 – 21 h 30	World Trade Center

Remise d'un cabinet médical

Le séminaire s'adresse aux médecins désirant remettre un cabinet médical.

Contenu: **Aspects juridiques** (autour du contrat de remise/reprise), **Estimation d'inventaire et goodwill d'un cabinet**, **Assurances** (prévoyance, assurances à l'intérieur et autour du cabinet), **Conséquences fiscales d'une remise**.

Documentation: Les participants au séminaire reçoivent un classeur et les documents contenant des conseils pratiques au sujet de la remise d'un cabinet médical.

Gratuit pour les membres FMH

Les coûts sont pris en charge par divers sponsors (voir www.fmhservices.ch).

K24 Séminaire	Je 29 avril 2010	Lausanne	17 h 00 – 21 h 30	World Trade Center
K25 Séminaire	Je 11 novembre 2010	Genève	17 h 00 – 21 h 30	Ramada Park Hôtel

Inscription et information

Site internet www.fmhservices.ch ou FMH Consulting Services, Mme Sandra Stadelmann, Burghöhe 1, 6208 Oberkirch, Tél. 041 925 00 77, Fax 041 921 05 86

Remarque

Les adresses des participants aux séminaires dont les coûts sont couverts en partie ou totalement par des sponsors sont communiquées aux sponsors concernés.

Conditions d'annulation

Un montant est perçu pour une absence ou une annulation. Il est de:

- ♦ CHF 50.— par personne dans les 15 jours avant le début du séminaire
- ♦ CHF 100.— par personne dans les 7 jours avant le début du séminaire



Nos prestations

- Conseils pour l'ouverture et remise/reprise du cabinet
- Séminaires pour la gestion d'un cabinet médical
- Conseils en matière d'assurance
- Calcul de la valeur d'un cabinet
- Achats collectifs pour les médecins
- Encaissement d'honoraires
- Office de placement
- Planification et aménagement
- Offre spéciale – carte de crédit
- Conseils financiers/budget

FMH Consulting Services

Burghöhe 1 • 6208 Oberkirch • Téléphone 041 925 00 77 • Fax 041 921 05 86
mail@fmhconsulting.ch • www.fmhconsulting.ch

Incroyable mais vrai



Engagé dans une relation d'aide, le soignant a l'habitude d'établir un climat de confiance réciproque avec son patient. Nous venons de le rappeler dans l'avant-dernier CMV de l'année 2009, consacré à l'empathie.

Mais le Dossier de ce CMV plante un tout autre décor: témoin de victimes de la violence, voilà que le soignant, tout aussi désarmé, devient la cible d'agressions, qu'elles soient physiques ou verbales. Tenez:

- on « tire sur l'ambulance »
- on invective les assistantes médicales au cabinet
- on insulte, voire on agresse, dans les salles d'attente des centres d'urgence, par exemple au CHUV
- on casse tout chez le docteur.

Incroyable, mais vrai ! Qui aurait prévu il y a quelques années que la vague de violence, sous toutes ses formes, contamine l'ensemble du secteur sanitaire à l'instar d'autres secteurs de la société ? Et que nous n'avons rencontré aucune difficulté à trouver des soignants qui témoignent de leurs pénibles expériences dans ce domaine ?

Les explications à ce phénomène ne sont pas linéaires. Il n'existe certainement pas de réponses simples aux questions que nous avons adressées, à ce sujet, au docteur en sociologie.

Les représentants du monde politique doivent aussi être interpellés face à ce que nous pourrions appeler une nouvelle maladie de société.

Dr Jean-Pierre Randin

Sommaire

Dossier 3-11

La montée de la violence est un phénomène de société qui s'observe aussi dans le monde médical. Après avoir posé la question de savoir si l'empathie était un don ou un devoir, le CMV se penche sur un autre aspect des relations médecin/patient: les agressions et les incivilités diverses subies par des soignants. Témoignages et analyse.

SVM Express 12-13

20 Km de Lausanne, on court, court !

Enquête de satisfaction du CHUV: suite

Portrait de membre 15

Rémy, Simon et René-Marc sont tous trois médecins et ont travaillé en Afrique pour Médecins sans frontières. Les deux premiers sont les héros des romans du troisième, le Dr R.-M. Jolidon. Rencontre avec un auteur qui témoigne de son vécu et dit avec force des vérités pas toujours agréables à entendre.

Calendrier médical vaudois 16



MARCEL BLANC

Compétences en milieu opératoire

 **MAQUET**

 **ZUMTOBEL**

 **matachana**

 **AESCULAP®**

Notre magasin
est ouvert
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et
de 13h30 à 18 heures

En Budron C2
1052 Le Mont-sur-Lausanne
tél. 021 654 30 80
fax 021 652 44 10
e-mail: info@marcel-blanc.ch



Analyser c'est gérer

Découvrez les solutions Unilabs,
innovantes et exclusives.

Une nouvelle façon de gérer ensemble
vos analyses médicales.



Unilabs

Analyses médicales

UNILABS EN SUISSE, C'EST 900 COLLABORATEURS, 72 SCIENTIFIQUES
ET 23 LABORATOIRES DE PROXIMITÉ www.unilabs.ch

Clinique chirurgicale et Permanence de Longeraie

S.O.S. MAIN

- Centre de traumatologie et de chirurgie réparatrice de la main et des extrémités
- Chirurgie reconstructive des nerfs périphériques et du plexus brachial
- Microchirurgie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie plastique et reconstructive
- Chirurgie esthétique
- Physiothérapie et rééducation fonctionnelle
- Ergothérapie
- Urgences jour et nuit

1003 Lausanne – Avenue de la Gare 9 – Téléphone 021 321 03 00 – Fax 021 321 03 01

Ce qu'en pense...

**Jacques Antenen, commandant
de la Police cantonale vaudoise**



Dénoncer pour prévenir : un moyen de lutter contre les violences juvéniles

La Police cantonale vaudoise est préoccupée par l'augmentation de l'intensité de la violence chez les jeunes. Tout acte de violence physique ou verbal doit être systématiquement dénoncé pour être puni, d'autant plus quand ces agissements visent des représentants de l'autorité ou des sauveteurs, qu'ils soient ambulanciers, médecins ou pompiers. Dénoncer un jeune auteur de violence, c'est aussi et surtout l'aider ! Notre Division prévention de la criminalité incite ses partenaires – préfets, directions des établissements scolaires, autorités communales et parents – à agir dans le même sens.

Montée des incivilités

L'expression d'une crise sociétale

*François-Xavier Merrien
Professeur ordinaire
à l'Université de Lausanne*

La montée de la violence et des insécurités auxquelles les professionnels de la santé sont confrontés constitue un fait incontestable des dix dernières années. Une enquête conduite en 2001 auprès des médecins vaudois * révélait déjà l'ampleur du phénomène.

*F.-X. Merrien et A.-C. Buttet, auteurs,
Le médecin vaudois aujourd'hui,
publication de la Société vaudoise de
médecine aux Editions Médecine&Hygiène.

L'enquête effectuée il y a neuf ans auprès des médecins de notre canton a mis en évidence des phénomènes troublants. La croissance des incivilités et l'insécurité vécue par un nombre non négligeable de médecins étaient déjà préoccupantes. Les médecins généralistes, les femmes médecins et certains spécialistes comme, les spécialistes du secteur psychiatrique exprimaient sans ambages leurs inquiétudes.

Les témoignages que le lecteur trouvera dans ce numéro du CMV révèlent que ce phénomène ne s'est pas atténué mais, selon toute vraisemblance, accentué. Cette tendance n'est pas isolée. Par-delà les spécificités nationales, elle caractérise tous les pays développés.

En France, le phénomène a été jugé assez préoccupant pour que le Conseil de l'Ordre des médecins crée en 2004 un

« Observatoire de la sécurité des médecins ». Dès la première année de mise en place, le nombre d'incidents déclarés s'est élevé à plusieurs centaines, le pic apparaissant en 2007 avec 837 incidents. En 2008, l'Observatoire en dénote encore plus de 500. Dans la moitié des cas il s'agit d'agressions verbales, les vols représentent un quart des violences dénoncées tandis que les agressions physiques s'élèvent à un taux inquiétant de l'ordre de 10%. En France, cette violence s'exerce avant tout à l'égard des médecins généralistes.

Insécurité et incompréhension

Les actes relatés relèvent pour partie de l'ordre de la violence pure et pour partie des incivilités. En effet, à côté de la violence strictement dite, répertoriée dans le Code civil, les incivilités se déclinent sous des formes variées : des insultes, des grossièretés, des attaques verbales, de petites dégradations, des gestes



Sinuscan détecte les sinusites maxillaires ou frontales à l'aide d'une onde ultrasonique de 3 MHz se propageant idéalement dans les tissus mous mais pas dans l'air. Si la cavité est vide, il n'y a pas d'écho.

Plus d'informations
sur www.atriumconcept.ch

Atrium *Equipement médical* **Informatique Concept**

Electronique et informatique médicale

Ch. L'Arzillier 31
Tél. 021 784 16 74
www.atriumconcept.ch

1302 Vufflens-la-Ville
Fax 021 784 16 06
info@atriumconcept.ch

C O N S E I L

V E N T E

R É P A R A T I O N

les blanchisseries générales
www.lbgsa.ch



rue des petits champs 7
1400 yverdon-les-bains

tél. +41 24 42 42 061
fax +41 24 42 42 063

info@lbgsa.ch
www.lbgsa.ch

**RANDIN &
HOFFMANN**
bandagiste / orthopédiste

Atelier orthopédique SA
1400 Yverdon-les-Bains

15, rue du Four
Tél. 024 425 84 46
Fax 024 425 07 86

Fabrication: prothèses, orthèses, corsets orthopédiques, ceintures médicales, supports plantaires.

Vente: chaises roulantes, cannes anglaises, chaussures spéciales, bandages, bas varices, prothèses de sein.

menaçants, des humiliations verbales ou physiques, rarement punies par la loi. La différence entre les deux catégories est parfois difficile à effectuer. La montée de l'une et de l'autre émeut profondément les professionnels de la santé qui éprouvent un sentiment d'insécurité et un sentiment d'incompréhension croissants. La violence à l'encontre de celui ou de celle qui cherche à améliorer le bien-être du patient apparaît particulièrement choquante. Elle porte atteinte au fondement de l'acte médical: la confiance.

Comment penser la montée des incivilités envers les médecins ?

Dans le cadre limité de cet article, il est impossible de fournir une explication définitive à ce phénomène. Nous pouvons seulement émettre quelques hypothèses.

En tout premier lieu, comme nous le savons, la montée des incivilités n'est pas limitée au secteur médical, le même constat émerge dans le secteur de l'école. Cette évolution convergente autorise à avancer l'idée d'une crise sociétale. Dans cette hypothèse, la crise dans le secteur de la santé n'est, en quelque sorte, que l'expression d'une crise sociale plus globale.

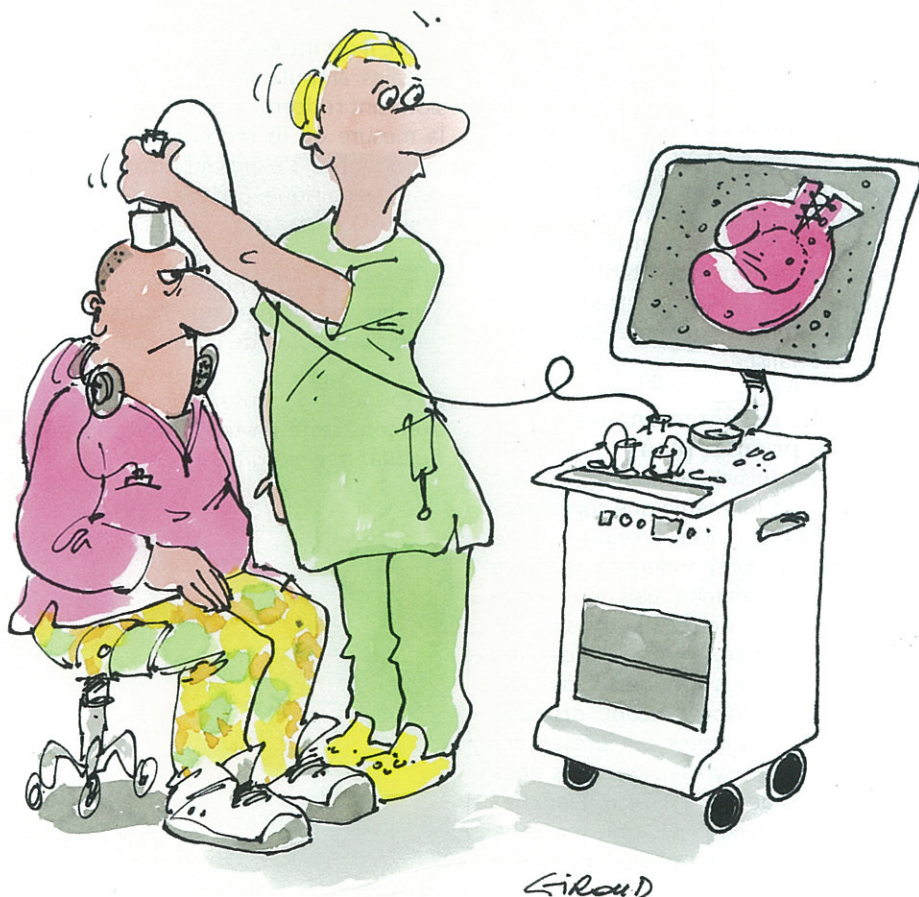
Selon un mode d'analyse classique, les incivilités se développent parce que les individus ont du mal à trouver un statut, des gratifications et un sens dans leur vie sociale et à se constituer des identités satisfaisantes dans les domaines de l'école, du travail et de la famille. La privation relative et ses cortèges de frustrations provoquent une forme de violence primaire non contrôlée et souvent incontrôlable à l'égard des représentants symboliques de l'ordre social. Leur métier respectif met les enseignants et les soignants en interactions avec les individus en crise. Ils sont, dès lors, les cibles privilégiées des rancœurs accumulées. En raison de préjugés sociaux répandus, le fait que ces fonctions soient exercées, de manière croissante, par des femmes ne fait sans doute qu'accroître le phénomène.

“
*On peut craindre
que le médecin ne soit
la victime collatérale
de la vision comptable
de la santé.*
”

En second lieu, la montée des incivilités reflète également l'évolution de la représentation du corps médical dans une partie de l'opinion publique. Même si l'image du médecin demeure globalement élevée, elle s'est partiellement dégradée sous l'influence de plusieurs facteurs. Ainsi, dès lors que chacun peut consulter des sites spécialisés et obtenir publiquement une information médicale, se met en œuvre un processus d'affaiblissement relatif de l'autorité médicale.

Dans le même temps, les attaques répétées contre la profession ne sont pas sans influence sur la formation de l'opinion publique. On peut craindre que le médecin ne soit la victime collatérale de la vision comptable de la santé. L'encadrement des dépenses met sous pression l'acte médical. Il ne peut qu'en résulter des tensions entre le patient et son médecin qui est jugé responsable des restrictions imposées.

Quoi qu'il en soit, le phénomène interroge les professionnels de la santé tout autant que les sciences de la société. Pour agir, il est indispensable de mieux comprendre l'ampleur et les raisons de ce phénomène.



Urgences préhospitalières et incivilités

Une paire indissociable ?

Etienne Péclard
Chef du Groupe sanitaire/SMUR

Si la profession d'ambulancier ou d'ambulancière offre souvent d'immenses satisfactions, elle peut parfois réserver des moments difficiles. L'un de ceux-ci se présente sous la forme d'incivilités.

Verbales ou physiques, les incivilités sont le reflet d'une société tourmentée, au moment même où d'aucuns parlent d'identité nationale. Si cette violence a toujours existé, nous remarquons, depuis le début des années 2000, une croissance constante de ces actes contre les ambulanciers.

“
L'impact psychologique est important et peut conduire à un stress post-traumatique.
”

Une analyse cantonale fait ressortir, de janvier à octobre 2009, 12 cas d'agression verbale ou physique envers les ambulanciers, allant de l'injure ordurière aux coups de poing et coups de pied, en passant par la menace à l'arme blanche ou à feu. Ce chiffre reste cependant sous-estimé. Fort heureusement, rares sont les cas qui engendrent des traumatismes physiques nécessitant un arrêt de travail. En revanche, l'impact psychologique est important et peut conduire à un stress post-traumatique profond, nécessitant une prise en charge spécialisée.

La sécurité des intervenants placée au premier plan

L'auteur des incivilités peut aussi bien être le patient lui-même que son entourage familial ou social. L'origine culturelle n'est pas prépondérante dans ce type de comportement, mais nous distinguons clairement deux catégories d'individus irrespectueux, voire dangereux : les personnes sous l'influence de substances psychotropes (alcool, drogues, médicaments) et celles qui présentent une pathologie psychiatrique. Ces deux particularités peuvent se retrouver chez un même individu. Quand au ratio homme/femme, il n'est pas clairement établi.

Pour se prémunir au mieux contre les violences verbales et physiques, l'ambulancier bénéficie, dans le cadre de son cursus de base, d'une formation fondée sur le modèle APIC (Approche préventive et intervention contrôlée – www.prevention-apic.qc.ca). De plus, les processus d'intervention préhospitalière placent la sécurité des intervenants au premier plan. Les ambulanciers peuvent même renoncer à intervenir s'ils estiment objectivement que leur intégrité est menacée.

“
Certains ambulanciers victimes d'agression sont réticents à porter plainte.
”

Enfin, il est intéressant de constater que certains ambulanciers victimes d'agression sont réticents à porter plainte, dans la mesure où ils redoutent de dévoiler leur identité, s'exposant ainsi, selon une idée empirique, à des représailles. D'autre part, des précédents ayant abouti à une clémence incompréhensible de l'autorité judiciaire, voire à une absence de peine pour l'auteur, suscitent l'incrédulité de la victime.

En tout état de cause, le métier que nous exerçons reste en tout point fascinant : *fluctuat nec mergitur*.

Le couteau sous la gorge

Dr Pierre Widmer

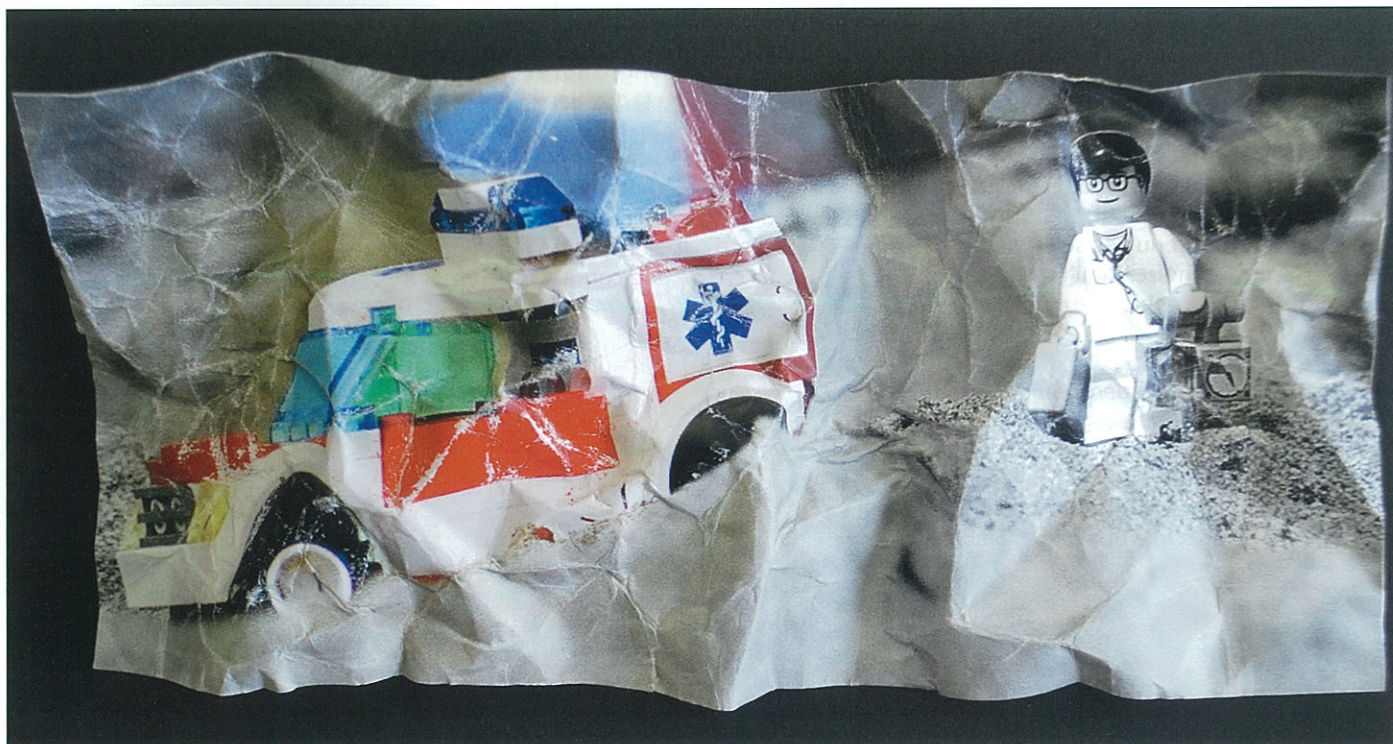
Pendant l'exercice de la garde, les médecins sont parfois confrontés à des situations inattendues même s'ils savent souvent d'avance à quel genre de cas ils auront affaire.

Un samedi de garde, je fus appelé par un monsieur qui me disait que sa femme «pétait les plombs» et qu'il fallait venir immédiatement. Cinq minutes plus tard, je sonnais à la porte de l'appartement en question et fus reçu par une dame à l'air très méfiant. Elle me laissa rentrer à contre-cœur une fois mon identité et ma fonction déclinées. Je lui demandai où était son mari, elle me répondit qu'il était sorti acheter de la bière !

A peine étais-je entré dans le logement qu'elle s'éclipsa dans la cuisine attendant pour revenir immédiatement en brandissant un immense couteau qu'elle essaya aussitôt de me planter dans le thorax ! Je parvins à lui attraper les avant-bras et la plaquai contre le mur, mes mains enserrant ses poignets au-dessus de sa tête, le couteau toujours dans sa main droite. Plus grand et plus fort qu'elle, je parvins à la contenir, mais ne pus rien faire de plus, tout en essayant d'éviter les postillons de rage accompagnant ses vociférations et les coups de genou visant mon bas-ventre...

Au bout de dix longues minutes le mari revint, parut étonné, mais posa son six-pack et me demanda ce qu'il fallait faire. Par chance, le poste de police se trouvait de l'autre côté de la rue. Le mari revint cinq minutes plus tard avec deux agents qui purent maîtriser la furie. Cela se finit évidemment en hospitalisation psychiatrique non volontaire et j'en fus quitte pour une bonne dose d'émotion, mais je pense qu'une femme médecin n'aurait peut-être pas pu maîtriser la patiente et que pareil incident pourrait très mal finir.

Une bonne nouvelle conclut toutefois cette aventure : je parvins aisément à faire sauter la contravention pour excès de vitesse que j'avais contractée en passant devant le radar nouvellement posté à la sortie de mon village : le pager avait gardé en mémoire l'heure d'appel du mari...



Agression en cabinet

« J'en suis sorti plus sage et plus instinctif »

Dr Philip Siegenthaler

Il y a quinze ans, le Dr Philip Siegenthaler a été victime d'une agression d'une rare violence dans son cabinet de Pully. Une expérience dont le souvenir ne s'efface pas du jour au lendemain.

J'exposais calmement à mon patient le plan de traitement proposé lorsque je ressentis une sorte de déflagration inouïe, un chamboulement dans ma tête, frappée de côté. La force du coup m'a jeté à terre hors du fauteuil. Par ce bel après-midi d'été, j'étais seul à bord et mon patient le savait. Sonné, j'ai pu m'échapper de cette folie destructrice pendant que mon agresseur contournait mon bureau. Je me suis enfermé dans le cabinet voisin et j'ai appelé la gendarmerie qui est arrivée au bout de quatre ou cinq longues minutes. J'entendais les vitres voler en éclats et le bruit sourd des objets projetés contre les murs par le malade, toujours en pleine crise (il a occasionné quelque Fr. 25'000.- de dégâts). C'est pendant l'attente des secours que j'ai pris vraiment conscience que ce coup de poing magistral était le premier d'une série destinée à m'éliminer !

Bilan : deux cervicales démisées à traiter en ostéopathie, trois semaines de cauchemars à l'endormissement, une sainte trouille au ventre pour longtemps et des jours de travaux pour que les lieux ressemblent de nouveau à un cabinet. Sans parler des trois mois de psychothérapie qui m'ont appris à mieux tenir compte de mes émotions, à écouter ma peur ressentie au début de la consultation. Et donc à fuir sous un quelconque prétexte, plutôt que de croire ma tête qui pensait que je pouvais gérer ce moment de faille psychotique ! Je n'aurais jamais imaginé auparavant être victime d'une telle violence meurtrière en pratiquant mon art et ma passion de trouver un traitement ensemble avec le patient.

Depuis, je repère mieux les gens fêlés et tiens compte de mes limites plus vite, et j'écoute mon doute dans mes tripes. J'ai fait installer un système d'alarme dans mon cabinet et celui de mes confrères de la maison, qui donne l'alerte à distance et permet une intervention rapide de forces de l'ordre en patrouille.

J'en suis sorti secoué, puis réparé, plus sage et plus instinctif. Chers confrères, si vous ressentez un malaise grave lors de la consultation, croyez votre première impression plutôt que votre raison : une réaction rapide et intuitive peut vous sauver la vie.



Constat des assistantes médicales

L'agression n'est pas seulement physique

Chantal Bérard et
Léa Kolopp, assistantes
des Drs Ariane et François Schwed

Les assistantes médicales sont souvent les premières à subir la violence et l'incivilité des patients. Témoignage de deux d'entre elles qui disent: «Hé, Docteur! Et la violence que je subis moi?»

Depuis de nombreuses années, on peut s'apercevoir que le ton change de la part d'une grande partie de nos patients, sentiment ressenti dans plusieurs cabinets du canton de Vaud.

En parlant de violence, les gens voient le plus souvent la violence physique, mais d'autres sortes de violence en font partie. Par exemple, les patients qui, avec des airs de supériorité, questionnent, testent vos acquis et exigent.

Qui, parmi les assistantes accueillant les patients, n'a pas eu à faire face à des remarques du genre:

– Ah! C'est vous aujourd'hui, votre collègue n'est pas là?

- Elle est pas là la gentille personne qui me répond d'habitude?
- Votre collègue sait mieux piquer que vous
- Faites-moi une ordonnance!

N'est-on pas agressé psychologiquement aussi par ce genre de réflexion, mettant en doute nos compétences et notre entregent? Les patients ont-ils perdu confiance dans les compétences des assistantes médicales, autant peut-être que dans celles de leur médecin traitant?

Les remarques agressives ont eu tendance à progresser, avec une certaine coïncidence lors de la psychose médiatique concernant la grippe H1N1. Notre travail a très vite doublé, le nombre de téléphones a augmenté de façon drastique, ce qui nous rendait évidemment moins disponibles. Certains patients ne manquaient pas de nous faire part de leur profond mécontentement avec des remarques ou des mots peu aimables.

Perte de respect

Les patients qui, autrefois, nous montraient une forme de respect ont changé. Ils ne se présentent plus au téléphone et posent d'emblée des exigences, d'autres nous agressent verbalement. Ils utilisent de plus en plus souvent une façon de parler, un ton, un mot, qui leur donnent l'impression d'avoir accès à un service plus rapide ou d'être traités en priorité.

Le cabinet médical serait-il devenu non plus l'endroit où les gens peuvent se confier, mais plutôt le lieu de décharge de leur trop-plein d'émotions? Une émotion transformée en agressivité verbale le plus souvent.





Clinique de
La Source
Lausanne



La qualité au service de votre santé

**Tous traitements
chirurgicaux et
médicaux - maternité**

Etablissement privé de 150 lits

Centre d'urgences médico-chirurgicales 7j/7

Unité de soins intensifs

Centre ambulatoire / Endoscopie

Centre de cardiologie interventionnelle

Présence d'un médecin anesthésiste FMH, 24h/24

Institut de radiologie (I.R.M., CT-SCAN, PET-CT)

Institut de radio-oncologie

Laboratoires

Centre de procréation médicalement assistée

Institut de physiothérapie



Avenue Vinet 30
1004 Lausanne - Suisse

Tél. +41 (0)21 641 33 33
Fax +41 (0)21 641 33 66

www.lasource.ch
clinique@lasource.ch



Formation continue

Jeudi de la Vaudoise

CHUV

25 février 2010

Auditoire César-Roux

Dermatologie du praticien

Organisateur: Prof. Renato G. Panizzon

Modérateur: Dr F. Henry

8 h

Accueil

8 h 30-9 h 30

Séance plénière – Introduction : Prof. R.G. Panizzon
Dermoesthétique du praticien – Dr B. Noel
Actualités sur le prurit – Dr P. Bigliardi P.D.

9 h 30-10 h

Pause

10 h-11 h 45

Séminaires interactifs

Experts:

Drs F. Baudraz, J.-P. Cerottini, S. Christen, O. Gugerli,
M. de Heller-Milev, Prof. D. Hohl, Dr A.-K. Lapointe et
Prof. R.G. Panizzon

Modérateurs:

Drs S. David, C. Galland, M. Graff, F. Henry, S. Hesse, M. Hosner,
B. Pantet et A. Schwob

Cette organisation est rendue possible grâce à nos partenaires



Le CMV est
en consultation
sur le site
www.svmed.ch,
espace membres,
rubrique Courrier du
Médecin vaudois.

Il est en version pdf
et vous pouvez bien sûr
l'imprimer.

Montée de la violence aux urgences

Réflexion institutionnelle et formation pour mieux faire face

Dr David Clerc et Dr Adam-Scott Feiner,
médecins associés,
Service des urgences du CHUV

Les données épidémiologiques à disposition concernant l'exposition des professionnels de la santé à la violence identifient de manière claire les centres d'urgences comme principal secteur à risque au sein d'une structure hospitalière.

Interface directe avec la communauté, destination régulière d'individus en crise, permanence de l'accueil nocturne, détresse des patients liée au caractère aigu de leur pathologie, délais de prise en charge sont autant de facteurs inhérents aux centres d'urgences propres à y générer un climat de tension.

La question de l'évolution de la violence envers les soignants dans leur cadre professionnel est, à l'instar de celle qui touche la société en général, complexe et se heurte à l'insuffisance des statistiques à disposition. La définition de la violence en elle-même est ardue, puisqu'éminemment arbitraire et subjective. De plus, on sait les soignants particulièrement réticents à rapporter ce type d'expérience, par compassion pour leurs patients, par conviction que seul le dommage physique constitue matière à déclaration ou encore par résignation face à un phénomène considéré comme immuable, échappant à toute mesure préventive¹.

Il est toutefois possible de cerner la prévalence de la violence, du moins grave, au plus proche de sa réalité, et d'en appréhender l'évolution au cours des années avec une certaine objectivité en

recourant aux statistiques d'interventions des services de sécurité.

Bannir la violence est une illusion

L'analyse de ces chiffres tend à confirmer une hausse sensible des interventions liées à des agressions verbales autant que physiques. En 2008, on dénombre ainsi 155 interventions de la sécurité du CHUV aux urgences pour des cas de violence physique, dont 93 (60%) jugées « violence élevée » par nos collègues contre respectivement 130 et 48 (37%) en 2003.

Il est intéressant de relever que les données de la littérature corroborent l'impression des cliniciens, à savoir qu'une proportion non négligeable d'agressions est le fait de récidivistes². Dans une optique dissuasive, la direction médicale du CHUV a d'ailleurs pris le parti de répertorier les patients dont le comportement a régulièrement posé des problèmes de sécurité, dans l'idée de les informer par courrier de la position institutionnelle ferme en la matière. A cet égard, les faits jugés graves font l'objet d'un dépôt de plainte systématique de la part de l'institution, ce qui constitue un message extrêmement important pour les collaborateurs, qui dès lors se sentent entendus à titre de victime (lire l'encadré).

Les mesures déjà prises par le CHUV

Prévention

Information aux patients sur les délais de prise en charge; affiche signalant que la violence verbale ou physique ne sera pas tolérée; distraction en salle d'attente et formation du personnel à la gestion des situations de violence.

Gestion

Avertissement aux patients; mesures de contention; déclaration et évaluation d'un épisode de maltraitance d'un collaborateur.

Suivi

Caractérisation d'un épisode, suivi des collaborateurs victimes de violence; information, mise en garde du patient après un épisode de violence et dépôt de plainte.

Les cas particulièrement graves sont évalués par les services puis par la direction avant de faire, le cas échéant, l'objet d'une alerte dans le système de gestion administrative des patients de manière à pouvoir avertir le personnel au moment où le patient se représente au CHUV.

Dr Jean-Blaise Wasserfallen

L'augmentation sensible de ces situations, extrêmement délétères pour le personnel soignant puisque génératrices de souffrance et d'insatisfaction professionnelle, doit conduire à une véritable réflexion institutionnelle destinée à mettre en place des mesures préventives.

La violence étant intimement liée à la souffrance, la bannir de nos structures de soins est bien entendu illusoire, il semble cependant primordial d'offrir à ceux qui la côtoient directement des moyens d'y faire face avec le moins de dommage possible, par le biais d'une formation adaptée.

¹ The Journal of Emergency Medicine 2006; 31:331-337

² Emerg Med J 2006; 23:431-434



20 Km de Lausanne le 24 avril 2010 Alors toubib, on court toujours ?



Les 20 Km de Lausanne, c'est reparti pour un tour ! SVM, ASMAV et CHUV, avec le soutien des Ligues de la santé, vous invitent à participer à l'édition 2010, samedi 24 avril, dans un esprit conjoint de prévention par l'exemple.

Membres de l'ASMAV et de la SVM, inscrivez-vous seul-e ou en famille, via le formulaire à télécharger sur la page d'accueil du site : www.svmed.ch

Délai d'inscription : 26 mars 2010.



Courrier du médecin vaudois

— Revue de la Société vaudoise de médecine

Société vaudoise de médecine
Chemin de Mornex 38 – 1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05 – Fax 021 651 05 00
info@svmed.ch – www.svmed.ch

Rédacteur responsable
Pierre-André Repond, secrétaire général / PAR

Secrétaires de rédaction
Catherine Borgeaud Papi / CBP
Agnès Forbat / AF (Pleon C-Matrix, Lausanne)

Comité de rédaction du CMV
Dr Georges Buchheim
Dr Louis-Alphonse Crespo
Dr Jean-Philippe Grob
Dr Henri-Kim de Heller
Dr Jean-Pierre Pavillon
Dr Jean-Pierre Randin
Dr Patrick-Olivier Rosselet
Dr Francis Thévoz
Véronique Matthey, juriste/VMA

Réalisation et régie des annonces
inEDIT Publications SA
Rue des Jordils 40
Case postale 135 – 1025 Saint-Sulpice
Tél. 021 695 95 95 – Fax 021 695 95 51

Illustrations
Photos: Fariba De Francesco et CBP.
Dessin: Yves Giroud

Le Comité de la SVM encourage ses membres à adresser un courrier de lecteur à la rédaction du CMV. Il prie toutefois les auteurs de se limiter à un texte de 1500 caractères au maximum, espaces compris. Si le texte devait dépasser cette longueur, des coupures pourraient être apportées par la rédaction. Le Comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le CMV n'engage pas la SVM.

Cicéron et Hippocrate

Le médecin a l'obligation d'informer l'assureur accidents de son patient

La loi sur l'assurance-maladie et la loi sur l'assurance-accidents (LAA) présentent des différences sensibles en matière de transmission d'informations à l'assureur. Autrement dit, davantage d'informations sont nécessaires et licites en LAA.

En règle générale, les médecins ne peuvent transmettre des informations aux assureurs-sociaux que si l'assuré leur en a donné l'autorisation, à moins qu'une disposition légale spéciale n'impose directement aux médecins une obligation d'informer l'assureur. Une telle règle spéciale existe dans l'assurance-accidents.

Selon l'article 54a LAA, « le fournisseur de prestations remet à l'assureur une facture détaillée et compréhensible. Il lui transmet également toutes les indications nécessaires pour qu'il puisse se prononcer sur le droit à prestations et vérifier le calcul de la rémunération et le caractère économique de la presta-

tion ». En d'autres termes, l'organe d'exécution de l'assurance-accidents peut, pour établir les circonstances permettant de fonder un droit, exiger non seulement des informations mais en principe aussi des documents.

Bien entendu, la question délicate sera de déterminer quelles sont les données et/ou documents devant être considérés comme nécessaires pour établir le droit aux prestations, vérifier le calcul de la rémunération et le caractère économique de la prestation. Une certaine marge d'appréciation existe et le principe de la proportionnalité s'applique également dans ce contexte. Autrement dit, c'est toujours la pertinence des données pour remplir la tâche assumée par l'assureur qui sera déterminante.

Enfin, il y a lieu de rappeler que la prétention à la prestation pourra être refusée si les pièces ne sont pas fournies dans les délais.

Véronique Matthey, juriste

Le courriel du Comité de la SVM

De: Comité de la SVM
A: Membres de la SVM

Date: 22 janvier 2010
Objet: Enquête de satisfaction du CHUV

Dans une précédente édition du *Courrier du médecin vaudois* (6/octobre 2009), nous avons rendu compte des résultats de l'enquête de satisfaction et d'opinion des médecins installés réalisée par le CHUV en collaboration avec la SVM.

Nous rappelons brièvement les mesures convenues dans le but d'améliorer l'interface ville/hôpital universitaire:

1. Information et communication: les médecins installés doivent être mieux informés de l'hospitalisation de leurs patients.
2. Identification du médecin hospitalier responsable du patient.
3. Organisation de la sortie du patient: les médecins installés doivent être impliqués dans cette dernière et dans la planification du suivi de la prise en charge.

A l'échelle du CHUV, un tel programme est ambitieux. De ce fait, deux voies sont suivies simultanément.

D'une part, la direction du CHUV et les différents services se sont engagés sans attendre et de manière interne dans l'examen détaillé des conclusions de l'enquête et des moyens d'y donner suite. D'autre part, un petit groupe de travail paritaire a été mis sur pied. A ce stade il est composé de:

Pour le CHUV: Dr J.-B. Wasserfallen, directeur médical
M. D. Petitmermet, chef du Service stratégie, qualité et organisation
Pour la SVM: Dr H. Burkhalter, membre du comité de la SVM
Pierre-André Repond, secrétaire général

Il a envisagé les actions prioritaires suivantes:

- a. Prendre en compte les évolutions apportées par l'implantation progressive du dossier médical hospitalier Dophin dans la transmission d'information par fax ou courriels et améliorer les modes de transmission (lettre de sortie, contenu, délais).
- b. Dans le contexte des échanges électroniques, l'existence d'une passerelle entre le CHUV et la SVM est un atout qui rend possible un transfert entièrement sécurisé. Chaque médecin peut obtenir gratuitement auprès du Centre de confiance de la SVM une adresse sécurisée.
- c. Améliorer les conditions techniques et organisationnelles d'accès au médecin hospitalier en charge du patient.
- d. S'inspirer des expériences positives déjà entreprises par certains services et examiner les conditions de leur généralisation.
- e. **Mettre sur pied un groupe de médecins observateurs permettant d'évaluer la pertinence des mesures prises. Les candidats sont invités à s'annoncer au secrétariat de la SVM à l'adresse e-mail: info@svmed.ch.**
- f. Examiner paritairement les courriers de confrères identifiant des problèmes.
- g. Proposer la mise sur pied d'une formation spécifique et commune centrée sur la collaboration ville/hôpital.
- h. Faciliter, si nécessaire, d'autres collaborations impliquant des médecins du CHUV et installés (médecins en cliniques privées par exemple).

D'une manière générale, l'objectif est de faciliter les échanges et contribuer à l'instauration d'un climat de confiance mutuelle propice à un suivi médical efficace.

Pour le comité,
P.-A. Repond et Dr H. Burkhalter

Agenda

Formations continues
en ophtalmologie

Jeudi de Jules-Gonin

jeudi 25 février de 14 h à 18 h à l'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin. Sujet « Ophtalmopédiatrie ».

Informations: Paola Caputo,
tél. 021 626 80 59
e-mail: paola.caputo@fa2.ch

Journée des ophtalmologues romands

jeudi 18 mars de 8 h 30 à 16 h 30 à l'Hôtel La Barcarolle à Prangins. Sujet « Rétine et pathologies systémiques ».

Informations: Céline Marti,
tél. 021 626 85 82
e-mail: celine.marti@fa2.ch

Pour plus de précisions:
www.ophtalmique.ch

Le 18 mars 2010 à 20 h au Théâtre de Beaulieu à Lausanne, la Fondation Shen Yun Performing Arts vous convie à un spectacle de danse traditionnelle chinoise hors du commun.

Réservations sur www.resaplus.ch,
renseignements, tél. 076 383 56 65 ou
sur www.shenyunperformingarts.org

Prochaines parutions

No 2/2010 17 mars 2010
(délai rédactionnel 19 février 2010)

No 3/2010 12 mai 2010
(délai rédactionnel 12 avril 2010)

Prochain délai
pour les annonces SVM Express
concernant la période
du 19 mars au 16 mai 2010
Délai rédactionnel: 22 février



Vigousse

Le petit satirique romand

Abonnez-vous!

Où oui, je m'abonne à l'hebdomadaire Vigousse et je choisis la formule suivante:

- ☐ **1 an (43 numéros dont 2 spéciaux) CHF 140.-** TVA et frais de port compris
- ☐ **Etudiants, chômeurs, rentiers AVS/AI, 1 an CHF 100.-** TVA et frais de port compris
- ☐ **Soutien moral dès CHF 200.-**, (inscrire le montant): CHF _____

Vous pouvez également vous abonner directement en ligne sur www.vigousse.ch
ou par téléphone: **+ 41 (0) 21 695 95 81**

Mes coordonnées

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom

Prénom

Rue/N°

NPA/Localité

Tél. privé

E-mail

Date

Signature

Offrir en cadeau! Je souhaite offrir un abonnement à:

Coordonnées du bénéficiaire

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.

Nom

Prénom

Rue/N°

NPA/Localité

Tél. privé

E-mail

Vigousse adressera une carte en votre nom au bénéficiaire pour l'informer de l'abonnement cadeau.

Offre réservée à la Suisse uniquement.

A retourner par fax au (0)21 695 95 50 ou par courrier à:

Vigousse Sàrl – Service des abonnements – Case postale 135 – CH-1025 Saint-Sulpice



Vigousse-abo-octobre 09/2

Dossiers médicaux personnalisés et tous vos imprimés médicaux

25 ans d'expérience de l'éthique médicale!



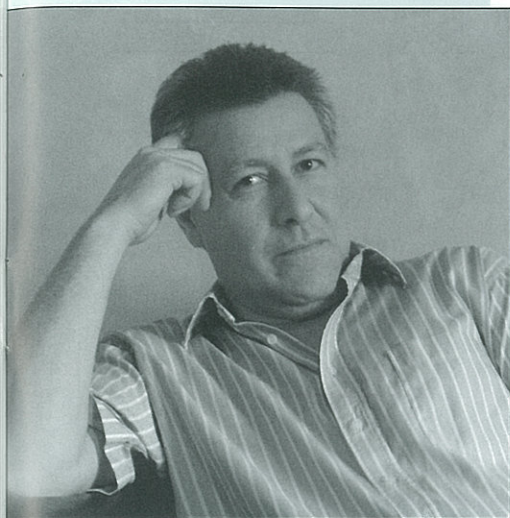
**IMPRIMERIE
FLEURY**

Imprimerie Fleury
Rue des Petits-Champs 13
1400 Yverdon-les-Bains

T 024 425 90 19

F 024 425 62 12

www.imprimeriefleury.ch



La vie du Dr René-Marc Jolidon a commencé à Delémont et se déroule aujourd'hui à Yverdon-les-Bains. Entre ces deux pôles, de longs séjours en Afrique et déjà deux romans. On ne s'étonnera pas de découvrir que les personnages centraux de ses livres sont des médecins, en mission humanitaire sur le continent noir.

Dr René-Marc Jolidon

« Entre la médecine et l'écriture, une alchimie bizarre... »

Né il y a cinquante ans, René-Marc Jolidon, comme beaucoup de Jurassiens, s'expatrie. A Lausanne tout d'abord, pour y suivre des études de médecine, un métier qui l'attire parce que « ce n'est pas de la science pure ». Il n'a jamais regretté ce choix même s'il ne correspond pas à « la profession que je fantasmais, surtout ces dernières années où nous l'exerçons dans des conditions très décevantes ». Et puis, la médecine a permis à René-Marc Jolidon de réaliser son rêve de toujours : découvrir l'Afrique et y travailler, ce qu'il fera pour Médecins sans frontières dès sa dernière année d'études. La vie dans un camp de réfugiés au Rwanda, dix ans avant le génocide, se révèle un véritable choc pour ce jeune homme de 25 ans qui, de son propre aveu, ne connaît pas grand-chose de la vie.

En 1986, après quelques années de formation dans notre pays, il repart pour tant avec MSF, au Cameroun cette fois, et prend la responsabilité d'une mission de développement de structures sanitaires dans une région sous-médicalisée. A son retour, il termine ses cursus de médecine interne et d'infectiologie, un double choix qu'on ne saurait séparer de son expérience africaine. Parmi les postes qu'il occupe au cours de sa formation post grade, citons celui à la consultation sida du CHUV qui précède son troisième départ vers l'Afrique. C'est au Zimbabwe que le Dr Jolidon s'engage entre 1994 et 1996, pays dont la problématique principale est le sida, épidémie contre laquelle les efforts des équipes médicales sont largement insuffisants. A l'époque, on ne dispose pratiquement pas de médicaments et le travail du Dr Jolidon consiste essentiellement à lutter contre la tuberculose.

Trente à quarante pour cent de la population est séropositive, la prévention quasi inexistante, les préservatifs étant financièrement inaccessibles aux Africains et refusés par les prostituées pour les mêmes raisons. « Aujourd'hui, la situation ne s'est pas améliorée », déplore le Dr Jolidon. « La crise politique et économique a pris de telles proportions que le retard se creuse. Les Occidentaux qui ont activement collaboré à

la mise en place des régimes dirigeants portent d'ailleurs leur part de responsabilité dans cette situation. ».

Retour au pays, entrée en écriture

Médecin agréé à l'hôpital d'Yverdon-les-Bains et installé depuis 2001 en cabinet, le Dr Jolidon semble avoir laissé un peu de lui-même en Afrique. Les statuettes et les photos qui l'entourent dans son bureau montrent aussi cet attachement, « plus personnel encore avec le Cameroun », confie-t-il, affichant une discrétion évidente sur sa vie privée. En écoutant René-Marc Jolidon parler de son parcours et de la vie en général, on sent que sa capacité de révolte et son besoin de vérité ne l'ont jamais quitté. Depuis quelques années, il éprouve aussi l'envie d'en parler et se tourne vers l'écriture. Il décrit sa double activité de médecin et d'« écrivain », selon ses propres termes, comme « une alchimie bizarre » dont sont nés deux romans*, situés au Cameroun et au Zimbabwe. Sans nier la part autobiographique de ses livres, l'auteur souligne que ce sont des œuvres de fiction montrant un cadre où il a vécu, des situations bien réelles et des personnages un peu caricaturés. « Si je racontais seulement ce qui m'est arrivé, cela n'intéresserait personne ! » ajoute-t-il en riant.

Si un texte achevé apporte du plaisir à René-Marc Jolidon, il considère l'écriture comme un travail, parfois difficile, qui exige structure et discipline. La démarche de cet homme engagé, aux opinions bien tranchées n'a rien à voir avec du militantisme qu'il trouve « frustrant, surtout quand on ne pense pas comme un banquier ! Dans un monde centré sur l'argent, c'est l'être humain qui m'intéresse. » Pour cet insoumis, peut-être un brin anarchiste au fond de son cœur, la condition humaine n'a pas de couleur politique.

Agnès Forbat

* *Compte inrendus*, 2007 et *Zaccharie ou une histoire sans vie*, 2008, Editions L'Age d'Homme

Période du 25 février au 10 avril 2010

• Jeudi 25 février 2010

8 h à 12 h: Jeudis de la Vaudoise – formation continue: «Dermatologie». CHUV, Auditoire César-Roux, Lausanne.

Renseignements: Commission de la formation continue, tél. 021 651 05 05, e-mail: formationcontinue@svmed.ch

13 h 15 à 14 h 15: Colloques conjoints des Services de pneumologie et de chirurgie thoracique: «Cortico-stéroïdes inhalés à particules extra-fines: bénéfice supplémentaire à escompter», Dr S. Lahzami, Rolle, CHUV, Séminaire 3, Lausanne.

Renseignements: Dr J.-D. Aubert, e-mail: john.david.aubert@chuv.ch

14 h à 18 h: Jeudi de Jules-Gonin – Formation continue en ophtalmologie: «Ophtalmopédiatrie», Dr G. Klainguti, PD, MER et Prof. F. Munier. Hôpital ophtalmique Jules-Gonin, avenue de France 15, 1004 Lausanne.

Renseignements: Paola Caputo, tél. 021 626 80 59, e-mail: paola.caputo@fa2.ch

• Jeudi 4 mars 2010

8 h 30 à 9 h 30: Colloque 2010 du service de dermatologie et vénéréologie du CHUV: «Ulcères des jambes – étiologies rares», Dresse L. Boroleau, CHUV, Dermatologie. Auditoire Beaumont, CHUV, avenue de Beaumont 29, 1011 Lausanne.

Renseignements: www.chuv.ch/der

12 h 30 à 13 h 30: Colloques Lausannois d'immunologie – CHUV: «Œsophagite à éosinophiles», Dresse M. Ödman-Jaques. Salle de colloque 18-549, BH-18, CHUV, Lausanne.

Renseignements: Pierrette Braun, tél. 021 314 07 90, e-mail: pierrette.braun@chuv.ch

13 h à 16 h: Séminaire Clinique, neurosciences, sciences humaines et sociales de l'IUHMS – «La clinique psychiatrique: pratique psychosociale ou neuroscientifique», Patrice Guex, département de psychiatrie, CHUV. IUHMS, Falaises 1, 1005 Lausanne.

Renseignements, tél. 021 314 70 50, e-mail: hist.med@chuv.ch.

• Samedi 6 mars 2010

Horaires précisés prochainement: Conférence publique de la Société suisse de psychanalyse, Journée du CPRS – «Psychanalyse, rêve et cinéma», Adrea Sabbadini, Antonio Andreolini Gilbert Charbonnier, Elsa Schmid-Kitsikis et Alexander Wildbolz. CMU auditoire A250, rue Michel-Servet 1, 1206 Genève.

Renseignements: www.cprs.ch

• Mardi 9 mars 2010

8 h 30 à 10 h: Conférence du mardi, Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHUV «Groupes d'accueil des fratries en pédopsychiatrie de liaison», Françoise Santarelli, Josée Despars, Anne-Claire Germann, Lausanne. Salle Lucien-Bovet, SUPEA, rue du Bugnon 23A (rez-de-chaussée), 1011 Lausanne.

Renseignements: www.chuv.ch/psychiatrie/dpc_supea-conferences.htm ou e-mail: supea.formation@chuv.ch

• Jeudi 11 mars 2010

13 h 15 à 14 h 15: Colloques conjoints des Services de pneumologie et de chirurgie thoracique: «Syndrome d'impatiences et mouvements périodiques: deux diagnostics à ne pas manquer», Dr J. Haba-Rubio, CIRS. CHUV, Séminaire 3, Lausanne.

Renseignements: Dr J.-D. Aubert, e-mail: john.david.aubert@chuv.ch

17 h à 18 h: Colloques combinés du DAL 2010: «Fracture et ostéoporose», Dr O. Lamy et Dr E. Mouhsine. Auditoire Mathias-Mayor, CHUV, 1011 Lausanne.

Renseignements: Mme Crausaz, e-mail: secretariat.so@chuv.ch

• Vendredi 12 mars 2010

8 h 30 à 9 h 30: Colloque 2010 du service de dermatologie et vénéréologie du CHUV: «Les tumeurs cutanées», Prof. D. Hohl, CHUV, Dermatologie. Auditoire Beaumont, CHUV, avenue de Beaumont 29, 1011 Lausanne.

Renseignements: www.chuv.ch/der

• Mardi 16 mars 2010

18 h 30: Colloques régionaux 2010 de l'Hôpital de Morges: «Nouvelles applications du CT-scan 64 barrettes: CT cardiaques, colonoscopie virtuelle, CT de perfusion», Dr Matoso Goncalves. Auditoire de l'ESIM.

• Jeudi 18 mars 2010

9 h à 11 h 30: Grand Colloque 2010 du service de dermatologie et vénéréologie du CHUV: «Les dermatoses du pied», Dr P. Bigliardi PD, CHUV, Dermatologie. Auditoire Beaumont, CHUV, avenue de Beaumont 29, 1011 Lausanne.

Renseignements: www.chuv.ch/der

8 h à 16 h 30: Formation continue en ophtalmologie, Journée des ophtalmologues romands: «Rétine et pathologies systémiques», Prof. L. Zografos et Prof. C. Pournaras. Hôtel La Barcarolle, route de Promenthoux, 1197 Prangins.

Renseignements: Céline Marti, tél. 021 626 85 82, e-mail: celine.marti@fa2.ch

12 h 30 à 13 h 15: Colloques lausannois d'immunologie – CHUV: «Prise en charge actuelle des hyperlipidémies», Dr N. Rodondi. Salle de colloque 18-549, BH-18, CHUV, Lausanne.

Renseignements: Pierrette Braun, tél. 021 314 07 90, e-mail: pierrette.braun@chuv.ch

13 h 15 à 14 h 15: Colloques conjoints des Services de pneumologie et de chirurgie thoracique: «Indications particulières des anti-IgE en pédiatrie», Dr I. Rochat, PED. CHUV, Séminaire 3, Lausanne.

Renseignements: Dr J.-D. Aubert, e-mail: john.david.aubert@chuv.ch

16 h à 18 h 30: Mini-symposium de médecine intensive: «Risques associés aux microparticules lors de traitement intraveineux», trois conférences + discussion ouverte avec les orateurs et la participation active de l'assemblée. Auditoire Auguste-Tissot (n° 2), CHUV, BH 08.

Renseignements: Maguy Werly, tél. 021 314 20 09, fax 021 314 30 45 ou www.soins-intensifs.chuv.ch

PUBLICITÉ



RIGOLET SA

Depuis 1969 à votre service

Grand-Rue 92
1820 Montreux

Téléphone 021 963 07 08
Téléfax 021 963 14 07

Les cabinets médicaux
sont notre spécialité

Budget d'installation

Gestion comptable et fiscale

Décomptes salaire du personnel

Assurances sociales

Expert fiduciaire diplômé

Membre de l'Union Suisse des Fiduciaires

• Jeudi 25 mars 2010

8 h 30 à 9 h 30: Colloque 2010 du service de dermatologie et vénéréologie du CHUV: «Résultats de la campagne mélanomes», Prof. R.G. Panizzon, CHUV, Dermatologie. Auditoire Beaumont, CHUV, avenue de Beaumont 29, 1011 Lausanne.

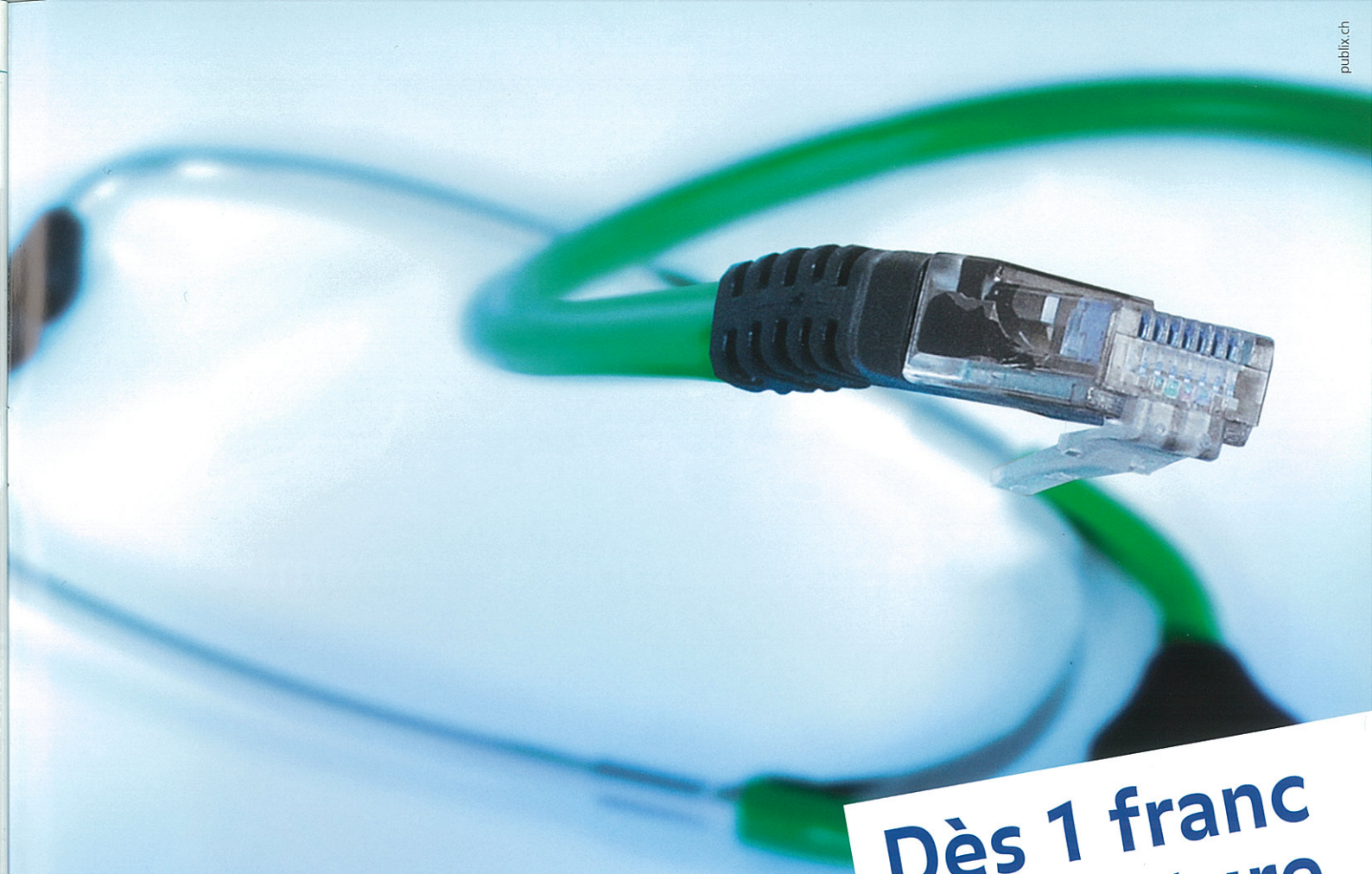
Renseignements: www.chuv.ch/der

13 h 15 à 14 h 15: Colloques conjoints des Services de pneumologie et de chirurgie thoracique: «Complications non pneumologiques de la transplantation pulmonaire», Dr C. Berutto, CTO. CHUV, Séminaire 3, Lausanne.

Renseignements: Dr J.-D. Aubert, e-mail: john.david.aubert@chuv.ch

**Prochain délai pour
les annonces du calendrier
concernant la période
du 13 avril au 31 mai 2010**

**Délai rédactionnel:
25 février 2010**



**Dès 1 franc
par facture**

Jamais l'administration d'un cabinet n'a été si simple et si bon marché

Tout ce dont vous avez besoin pour facturer avec la Caisse des Médecins est un mot de passe. Nul besoin de logiciels pour inclure les mises à jour et la sauvegarde de toutes les données ainsi que la gestion des débiteurs et bien d'autres choses encore.



ÄRZTEKASSE

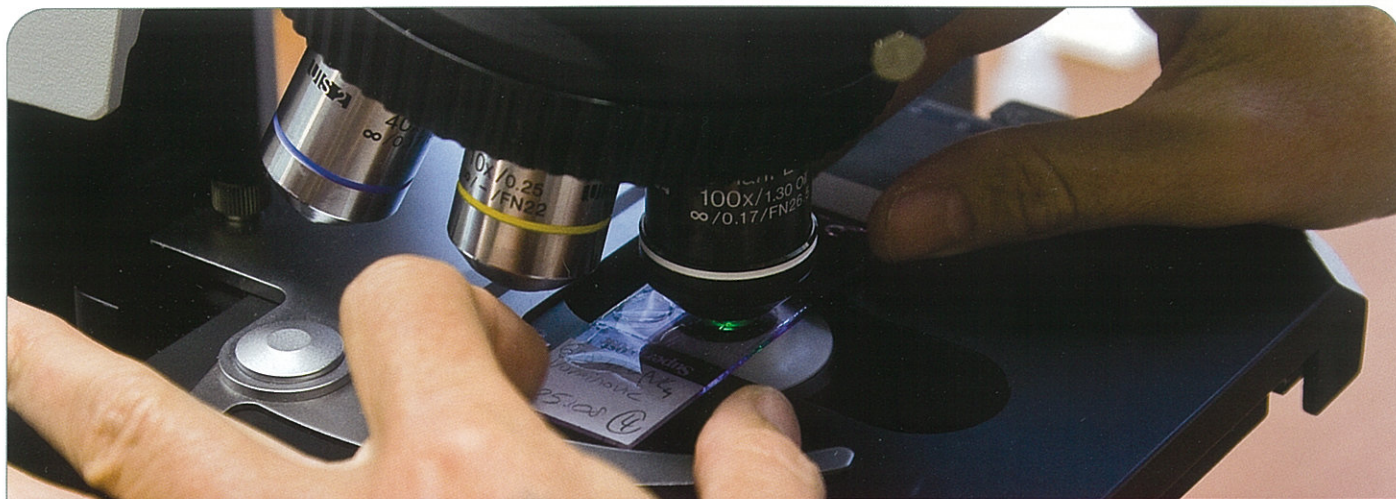


CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

CAISSE DES MÉDECINS

Société coopérative · Agence Vaud
Chemin de Cloalet 4 · 1023 Crissier
Tél. 021 631 35 60 · Fax 021 631 35 69
www.caisse-des-medecins.ch
vaud@caisse-des-medecins.ch



Vos laboratoires vaudois de proximité



Aurigen et Polyanalytic sont des laboratoires d'analyses médicales suisses, basés au centre de l'Arc lémanique.

*Offrir un diagnostic
médical de qualité*



aurigen
centre de génétique et pathologie

Avenue de Sévelin 18 • 1004 Lausanne
tél. +41 21 623 44 00 • fax +41 21 623 44 10
• www.aurigen.ch • info@aurigen.ch

*Garantir le meilleur
suivi biologique*



polyanalytic
diagnostics d'analyses médicales

Rue de la Gare 11 • 1110 Morges
tél +41 21 804 92 50 • fax +41 21 802 40 60
• info@polyanalytic.ch • www.polyanalytic.ch
LAUSANNE • MORGES • NYON

Spécialités biologiques et médicales

Hématologie • Chimie clinique • Immunologie • Allergologie • Hormonologie • Sérologie infectieuse
Sérologie parasitaire • Bactériologie • Mycologie • Parasitologie • Biologie moléculaire • Cytologie • Pathologie • Génétique